



Matériel et âge : Besoin d'avis svp

Par **DroitDuTravail_**, le **28/10/2021** à **17:38**

Bonjour,

J'ai deux questions sur le [droit du travail](#) s'il vous plait :

- Est-ce que c'est normal de ne pas avoir de bureau après X mois alors que tous les collègues ont fini par avoir le leur, mais vous avez une misérable petite table ?
- Est-ce que c'est normal que, à cause de mon âge, on me demande de vouvoyer le public d'accueil alors que vous êtes le seul dans ce cas, "jeune pro" ? jeune dans le sens de l'âge ? ou du côté "pro" ? Le problème c'est que les collègues, qu'ils soient jeunes, non jeunes, débutant (et parfois rien avoir fait avant dans le domaine, avec une méthodologie commune, qui est même dit par les responsables, mais moi non, je dois vouvoyer, à croire que je n'ai jamais bossé dans le domaine.

Merci d'avance pour vos avis et vos conseils.

Par **morobar**, le **28/10/2021** à **17:55**

Bjr,

Il est difficile de vous conseiller.

Le droit du travail ne peut pas grand chose pour vous.

SI on vous demande de vouvoyer la clientèle, c'est peut-être dû à une forme d'expression qui

vous est propre ou un accent...

Mais il y a forcément une raison.

Par **DroitDuTravail_**, le **28/10/2021** à **17:56**

Merci pour votre réponse.

Pour résumé, je suis assistant social auprès du public jeune 16/25 dans le privé

J'ai 28 ans, je suis le seul à devoir vouvoyer, alors que j'ai de l'expérience dans le domaine.

Et oui, j'accueille le public dans 70 % du temps dans ce bureau et même pour l'administratif.

Le soucis c'est que dans les deux cas, le traitement est opposé aux autres.

Merci à vous.